



Comité des Fêtes de RYES

ORGANISE

« UN GOÛTER DE NOËL »

À la salle des Fêtes de RYES

LE DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2023 à 15H00

Les familles ayant des enfants nés entre 2013 et 2023 souhaitant y participer sont priées de bien vouloir retourner le coupon ci-après dûment complété à la mairie de RYES.

Merci de nous retourner l'inscription de vos enfants, au plus tard le **Samedi 11 Novembre 2023** à la mairie, afin de pouvoir vous retourner les bons cadeaux le plus rapidement possible.

(Passé cette date, nous ne prendrons plus aucun coupon-réponse)

Vous pourrez ainsi faire vos choix dès réception de ce bon cadeau dans votre magasin "KING-JOUET" de Bayeux.

Pour les parents qui le souhaitent, il est possible d'ajouter un montant de 10 € maximum. Nous vous informons que les bons cadeaux que vous recevrez seront à utiliser impérativement avant le :

Lundi 4 décembre 2023 dans votre magasin KING-JOUET de Bayeux
(Passé cette date, le bon cadeau ne sera plus utilisable)

Cette année, les cadeaux non récupérés le jour de l'arbre de Noël ne seront pas remis en Mairie, ils seront donnés à une association caritative.

✂

COUPON-RÉPONSE à remettre dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Nom	Prénom	Date de naissance	Numéro de téléphone